

Envoyé en préfecture le 05/06/2023
Reçu en préfecture le 05/06/2023
Publié le
ID : 089-258900786-20230601-2023_13-DE

**DELIBERATION DU
CONSEIL SYNDICAL DU
SVOS EVRY- GISY LES NOBLES**

**Délibération
2023-13**

SEANCE DU 1^{er} juin 2023

Date de la Convocation : 22/05/2023 **Date d'affichage : 23/05/2023**
Effectif légal : 06 En exercice : 06
Présents : 06 Qui ont pris part à la délibération : 06

L'an deux mil vingt-trois le premier juin à 20 heures 00, le conseil syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Gisy Les Nobles, sous la Présidence de Monsieur Christophe POUTHE :

Etaient présents : MM. Et MMES Babouhot, Fleury, Gonnet, Leblanc, Offredi, Pouthé

Procuration :

Secrétaire de séance : M. Babouhot

OBJET : TARIFS CANTINE ET GARDERIE 2023/2024

Monsieur le président demande aux délégués présents de bien vouloir se positionner sur les tarifs à appliquer pour l'année scolaire 2023/2024 et de modifier le règlement de la cantine.

Il rappelle que le tarif de la cantine comprend le prix de repas par notre prestataire ainsi que le coût salarial de nos agents.

Il expose que suite à la conjoncture économique notre prestataire a dû répercuter une augmentation de 10% depuis le 1^{er} mars 2023 et une deuxième augmentation est prévu en juillet prochain, que le coût salarial a été augmenté du fait de la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique en 2022.

Il informe que à ce jour le coût réel d'un repas sera à la prochaine rentrée scolaire à plus de 11.00 euros.

Le Président propose donc l'augmentation du prix de la cantine.

- Les prix de la Garderie du matin, et garderie du soir reste inchangés
1 enfant 2.30 €
2 enfants de la même famille 2 € par enfant
3 enfants de la même famille : 1.80 € par enfant


Le conseil syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Vote** le du prix du repas à 5.15 € pour l'année scolaire 2023/2024,
- **Accepte** les modifications du règlement de la cantine annexé à la présente délibération.

Le Secrétaire


P. BABOUHOT

Le Président


Christophe POUTHE